

La COR engagée dans une ambition Territoire à Energie Positive met à disposition de ses habitants un cadastre solaire

A l'horizon 2050, le territoire prévoit de diviser par deux ses consommations d'énergies et de les équilibrer avec des productions d'énergies renouvelables issues des ressources locales .

Cette ambition nécessite l'implication et l'information de tous les citoyens les acteurs territoriaux : citoyens, entreprises, associations, collectivités.

Pour encourager le développement du photovoltaïque (2ème plus fort potentiel en énergie renouvelables du territoire, après le bois), la COR met à disposition de ses habitants un cadastre solaire.

Le cadastre solaire permet, de façon interactive, d'obtenir des informations sur les possibilités d'installation d'un système solaire sur un bâtiment donné. Cette cartographie permet d'identifier les potentiels d'ensoleillement (de 0 à 1200 kWh/m2/an) des toitures ainsi que les installations solaires (photovoltaïques et thermiques) déjà existantes.

Vous pouvez ainsi visualiser très précisément le potentiel solaire de votre toit et calculer la production.

Une fois le potentiel identifié, plusieurs informations, en fonction de votre profil vous sont fournies.



<http://ouestrhodanien.cadastre-solaire.fr/>